



Le préapprentissage d'intégration

Le programme « préapprentissage d'intégration » vise à améliorer durablement l'intégration professionnelle des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire. Au moyen de ce programme pilote de quatre ans (de 2018 à 2021), le Conseil fédéral entend mieux exploiter le potentiel de ces travailleurs et réduire leur dépendance de l'aide sociale. Réalisé en collaboration avec les 18 cantons participants, les organisations du monde du travail et les organismes chargés de la formation professionnelle, le préapprentissage d'intégration contribue, de plus, à pallier la pénurie de relève dans certaines branches.

Les objectifs

À court terme

Acquisition des connaissances de base dans un domaine professionnel, en préparation à la formation professionnelle initiale

À moyen terme

AFP ou CFC (formation et certification)

À long terme

Intégration professionnelle en tant que travailleur qualifié et autonomie financière

Le groupe-cible

- Personnes admises à titre provisoire et réfugiés reconnus avec expérience professionnelle ou formation suivie dans le pays de provenance

Le préapprentissage d'intégration proprement dit

- Formation préparatoire d'un an (offre transitoire vers la formation professionnelle)
- Possible dans tous les domaines professionnels
- Missions en entreprise (en règle générale, 3 jours par semaine)
- Transmission de connaissances pratiques et scolaires dans le domaine professionnel (offre mise en place par le canton)
- Acquisition de compétences méthodologiques, sociales et personnelles axées sur les aspects culturels
- Encouragement linguistique continu en rapport avec le domaine professionnel
- De 800 à 1000 places par an

La collaboration

- Pilotage et responsabilité du projet assumés par les services de la formation professionnelle des 18 cantons participants (AG, BE, BL, BS, FR, GE, GL, JU, LU, NE, SG, SH, SO, TI, VD, VS, ZH et ZG)
- Organisations du monde du travail : partenaires du projet
- Organismes chargés de la formation professionnelle : partenaires opérationnels
- Bases, soutien et conseils fournis par le SEM



Cantons (services de la formation professionnelle)

Rôle / Tâches

- Responsabilité globale de la mise en œuvre et de la coordination du projet
- Transmission de compétences scolaires, linguistiques et transversales dans le domaine professionnel
- Interlocuteur des participants et entreprises intéressés
- Ajustement annuel des domaines professionnels et du nombre de places selon l'offre et la demande

Intérêt

- Intégration renforcée et durable des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés
- Réduction des coûts de l'aide sociale (entre autres)
- Soutien financier de la Confédération

Réfugiés reconnus et personnes admises à titre provisoire

Rôle / Tâches

- Respect des conditions de participation
- Expérience professionnelle adéquate / Formation adéquate suivie dans le pays de provenance
- Motivation et potentiel
- Niveau de langue A2 à l'oral et A1 – A2 à l'écrit

Intérêt

- Base solide et préparation à l'accès à un apprentissage professionnel
- Perspective de formation reconnue, puis de poste qualifié
- Perspective d'autonomie financière durable
- Encouragement à l'intégration et à l'indépendance en Suisse

Le préapprentissage d'intégration

Entreprises

Rôle / Tâches

- Offre de places pour des missions en entreprise dans le cadre du préapprentissage d'intégration
- Examen des dossiers de candidature pour une mission en entreprise ou une place d'apprentissage émanant de réfugiés reconnus et de personnes admises à titre provisoire de manière équivalente aux autres candidats
- Direction de réfugiés reconnus et de personnes admises à titre provisoire et intégration au sein d'une équipe

Intérêt

- Contact avec des apprentis motivés et d'éventuels futurs employés
- Acquisition d'un savoir-faire en rapport avec les collaborateurs issus de la migration
- Engagement en tant qu'employeur

Organisations du monde du travail ou autres associations des milieux économiques

Rôle / Tâches

- Participation au développement des préapprentissages d'intégration dans des domaines professionnels spécifiques
- Information des entreprises associées au programme
- Éventuellement, participation à la mise en œuvre des modules relatifs aux aptitudes et aux connaissances de base du domaine professionnel

Intérêt

- Participation à la mise en place et au développement de préapprentissages d'intégration dans des domaines professionnels spécifiques et, ainsi, ajustement sur mesure aux besoins de la branche
- Engagement de la branche
- Contribuer à pallier la pénurie de relève

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec votre canton ou les interlocuteurs du SEM, à savoir :

- Thomas Fuhrimann (de), thomas.fuhrimann@sem.admin.ch, 058 469 70 98
- Prosper Dombele (fr), prosper.dombele@sem.admin.ch, 058 462 96 09